



Fédération Royale  
des Cercles Philatéliques de Belgique, a.s.b.l.  
Koninklijke Landsbond  
der Belgische Postzegelkringen, v.z.w.

## **Rapport de l'Assemblée Statutaire Spéciale du Brabant du 2 octobre 2021.**

L'Assemblée Générale Statutaire du Brabant s'est tenue dans le bâtiment de la Fédération, K.L.B.P.-F.R.C.P.B. Park Horizon, gebouw 3, Leuvensesteenweg 510 à 1930 Zaventem. La liste de présences a pu être signée à partir de 10h15, par les délégués des clubs, par les commissaires et par les membres du comité du Brabant.

### Présents:

Messieurs Rudy De Vos, Robert Duhamel, Georges Leysen, Léon Poncé, Vincent Schouberechts, Johann Vandenhoute <sup>(1)</sup>, administrateurs.  
Monsieur Yves Pauwels, délégué provincial.  
Monsieur Francis Dochez, commissaire provincial.  
20 des 38 cercles étaient présents ou représentés <sup>(2)</sup>.

### Excusés :

Monsieur Stéphane Debon, délégué provincial.  
Messieurs Tony Dewit et Daniel Goffin, commissaires provinciaux.

#### 1. Bienvenue.

Le président souhaite la bienvenue à tout le monde et note que cela fait un an que nous nous sommes rencontrés dans cette salle à Zaventem. L'assemblée générale de ce printemps s'est tenue par écrit.

#### 2. Approbation du rapport de l'Assemblée Générale Statutaire 2021.

Le rapport de l'Assemblée Générale Statutaire vous a déjà été adressé. Il n'y a eu aucun commentaire.

#### 3. Election des administrateurs et délégués du Brabant.

Le président précise que le calcul à l'aide de la clé de répartition montre que la province peut choisir 5 administrateurs et 2 délégués. Si six administrateurs sont nommés, le vote est nul. Ces bulletins de vote sont inclus dans le règlement. Il y a 20 bulletins de vote, donc un candidat doit obtenir 11 voix pour être élu.

Messieurs : Rudy De Vos (20) – Yves Pauwels (19) – Léon Poncé (19) – Vincent Schouberechts (14) et Johann Vandenhoute (19) ont été élus administrateurs.  
MM. Stéphane Debon (19) et Laurens Dumont (17) ont été élus délégués.  
M. Robert Duhamel (7) n'a pas été élu.

#### 4. Remise de la médaille du mérite provincial.

Le lauréat Robert Duhamel ne comprend pas la situation actuelle : au printemps les cercles décident de lui remettre la médaille du mérite ; à l'automne, ils l'éliminent. Robert est trésorier depuis 1979 et a travaillé avec six présidents.

#### 5. La cotisation.

Le conseil d'administration a formulé une proposition de cotisation 2022, mais celle-ci ne pourra être soumise au conseil d'administration que le 9 octobre 2022. Les cercles seront informés ultérieurement de la cotisation pour 2022.

#### 6. L'exposition régionale compétitive avec prévente à Wavre.

Mr Marc De Mesmaeker du Royal club Philatélique de Wavre donne quelques explications sur l'organisation de la prévente avec exposition compétitive régionale qui sera organisée le 27 août 2022 dans la nouvelle salle culturelle, La Sucrierie à Wavre. La capacité du bâtiment est de 1600 m<sup>2</sup>. 200 cadres d'exposition peuvent être placés et plus de 80 mètres courants peuvent être réservés au commerce. Bien sûr, il y a de la place pour un bureau de poste temporaire. Le comité d'organisation est composé des membres du comité du club de Wavre, complétés par trois membres du comité provincial du Brabant. Le nom BRAPHILEX 2022 a été choisi.

#### 7. Site internet Brabantphil.

Le site [www.brabantphil.be](http://www.brabantphil.be) a été mis à jour en néerlandais et en français.

Afin de mieux faire connaître les activités organisées par les cercles, nous vous demandons de transmettre l'information à [vandenhaute.johann@skynet.be](mailto:vandenhaute.johann@skynet.be) et [leon.ponce@gmail.com](mailto:leon.ponce@gmail.com) afin qu'elle puisse être publiée sur le site et sur Facebook.

Plusieurs participants ont souligné l'importance d'utiliser Internet et le site du club pour se faire connaître auprès d'un public plus large et augmenter les possibilités de recrutement de membres.

#### 8. Divers.

Pour plus d'informations sur les règlements et le règlement d'ordre de la F.R.C.P.B., nous vous renvoyons au site <https://www.frpcb.be>.

Pour plus d'informations sur le règlement de l'exposition, vous pouvez toujours contacter le commissaire provincial de la discipline concernée

Rudy De Vos  
secrétaire.

---

(1) Egalement commissaire provincial.

(2) 202 Union des Cercles Philatéliques de la Région Bruxelloise \* 205 Filatelistische Internetclub van Leuven \* 208 Cercle Royal Philatélique « E.A.B. » \* 209 Société Aérophilatélique Belge « S.A.B. » \* 215 Fortis Philatelic Club Belgium \* 221 Cercle Philatélique des Woluwe \* 228 Postzegelkring "De Postiljon" \* 230 Cercle Philatélique Régence \* 260 Royal Club Philatélique de Wavre \* 262 K.V.B.P. – Afdeling Leuven \* 264 Cercle Philatélique Jodoigne \* 265 K.V.B.P. Keerbergen « De Posthoorn » \* 266 K.V.B.P. Brussel Koekelberg \* 268 Club Philatélique Brainois \* 269 Royal Cercle Philatélique de la Hulpe \* 272 Kethefil \* 275 Postzegelkring « Breughel » \* 289 Vilvoordse Postzegelkring \* 291 H.V.B. Begijnendijk \* 293 Phila Culture d'Evere

---

<b>Compte bancaire : IBAN = BE16 2100 5806 6474</b>	<b>Website : <a href="http://www.Brabantphil.be">www.Brabantphil.be</a></b>
Rudy De Vos Naamsesteenweg 382 / 0301 – 3001 Heverlee	Rudy.DeVos2@telenet.be
	Tél.: 0486-92.96.52